







Les ANNONCES, RÉCLAMES INDUSTRIELLES OU AUTRES, SOCIÉTÉS COMMERCIALES, VENTES MOBILIÈRES ET IMMOBILIÈRES à insérer dans la Gazette des Tribunaux sont reçues au Bureau du Journal.

TARIF DES ANNONCES 1862

ANNONCES INDUSTRIELLES Affiches ou Anglaises, Justification de cinq colonnes par page et comptées sur le caractère de sept points: 75 centimes la ligne.

Les annonces de 300 lig. et au dessus 50 c. la lig. Réclames... 2 fr. la ligne. Faits divers... 3 fr. la ligne.

Ventes immobilières. AUDIENCE DES CRIÉES.

IMMEUBLES PRÈS LYON Etude de M. BRET, avoué à Lyon, rue Constantine, 13. Vaste BATIMENT et TERRAIN sis à Villeurbanne-lès-Lyon (Rhône).

des vacations, le samedi 4 octobre 1862, à midi. Sur la mise à prix de 30,000 francs, outre les charges. 1° D'un vaste BATIMENT en grosse maçonnerie.

HAMBRES ET ETUDES DE NOTAIRES

MAISONS, TERRES ET VIGNES Etude de M. PALLIER, avoué à Versailles, rue de la Paroisse, 51. Vente sur licitation entre majeurs et mineurs, en l'étude et par le ministère de M. TELLIER, notaire à Rueil (Seine et Oise), en 97 lots.

MAISONS, JARDIN, TERRES, BOIS

Vente sur licitation, par le ministère de M. NEVEU, notaire à Palaiseau, en 54 lots. Sur des mises à prix réunies s'élevant à 56,900 fr.

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES EAUX

MM. les porteurs d'obligations sont prévenus qu'il sera procédé, le mercredi 24 septembre courant, à deux heures, au siège de la société, rue Saint-André, 8 au tirage au sort de 45 obligations, qui seront remboursées au siège social à partir du 1er octobre 1862.

COMPAGNIE RICHER

MM. les actionnaires porteurs de bons de dividendes, dits bons verts, sont prévenus que l'administration de la compagnie a décidé le remboursement immédiat par anticipation et sans tirage des trois dernières séries restant, savoir, les séries D. E. et H. Le montant des séries ci énoncées sera, ainsi que les intérêts, payé au porteur à partir du 1er octobre prochain, à la caisse de la

compagnie, rue de Richelieu, 110, de midi à trois heures.

AVIS. Les créanciers du sieur Lagoutte, entrepreneur de maçonnerie, demeurant à Saint-Ouen, rue de Paris, sont invités à produire, dans les dix jours à partir d'aujourd'hui, entre les mains de M. Descombes, demeurant à Paris (Bati-gnolles), rue Truffaut, 67, l'un des commissaires nommés par les créanciers. Lurs titres de créance sur ledit sieur Lagoutte, afin d'être compris dans la répartition qui doit avoir lieu de l'actif réalisé et abandonné.

SEMAINE A LONDRES

Billets à prix réduits, passage Mires, 5.

VACANCES VOYAGE A LONDRES

prosp. pl. de la Bourne, 11 (3225)

MALADIES contagieuses reb. lles, perles, toux, laryngites, impuissance, etc. Guérison rapide. De 1 à 3 h., boul. Sébastopol, 65 (4640)

LES LOYERS CONVERTIS EN PROPRIÉTÉ

On bâtit en trois mois une jolie maison de 3 à 30,000 fr. On procure le terrain de 2 à 100 fr. le mètre. Choix de cinquante localités. Les matériaux sont neufs. Les travaux garantis suivant la loi. On est engagé pour le montant fixé par un devis très détaillé. On peut en outre être examiné. On paie un acompte comptant, le reste en quarante-huit mensualités de 6 pour 100. Il n'est dû que 1 pour 100 pour honoraires comptant, le reste en quarante-huit mensualités de 6 pour 100. Les employés et agriculteurs ont un avantage spécial pour les travaux dans toutes les grandes propriétés vendues par lots. On devient ainsi propriétaire d'une maison avec jardin en ne payant que le prix de son loyer pendant six ans, et on entre en possession de suite.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

EXCURSIONS SUR LES CÔTES DE NORMANDIE ET EN BRETAGNE. BILLET A PRIX RÉDUITS, VALABLES POUR TOUS LES TRAINS PENDANT 25 JOURS. A Rouen, Dieppe, Fécamp, Le Havre, Honfleur ou Trouville, Pont-l'Évêque, Caen, Cherbourg, Saint-Lô et Rennes. 1re CLASSE 65 fr. ALLER ET RETOUR 50 fr. 2e CLASSE Réseau de PARIS À DIEPPE, FÉCAMP, LE HAVRE, HONFLEUR ET CAEN. 1re CLASSE 55 fr. | 40 fr. 2e CLASSE

La publication légale des Actes de Société est obligatoire, pour l'année 1862, dans le MONITEUR UNIVERSEL, la GAZETTE DES TRIBUNAUX, le DROIT et le JOURNAL GÉNÉRAL D'AFFAIRES.

SOCIÉTÉS.

Etude de M. MARQUET, huissier, place de la Bourse, 31. D'un acte sous signatures privées en date à Paris du trois septembre mil huit cent soixante-deux, enregistré à Paris le cinq septembre courant, par le receveur, qui a reçu les droits.

nommés, par acte fait double à Paris, le treize et un juillet mil huit cent soixante et un, enregistré et publié, pour huit années, qui commencent le premier août mil huit cent soixante et un, devaient finir à pareille époque de mil huit cent soixante-neuf; ayant pour objet la durée et l'expiration par le procédé Galvano, dont le siège était à Paris, rue Ferdinand-Lafayette, 4; la raison et la signature sociale: VAU ONSANT et C.

septembre présent mois, la société en nom collectif formée entre eux sous la raison sociale: LOUVET frères, pour l'exploitation d'un fonds d'entreprise de peinture, ayant son siège sociale rue Montfard, 233, pour une durée de quinze années, qui ont commencé le premier janvier mil huit cent cinquante-six, aux termes d'un acte passé devant M. Lindet et son collègue, notaires à Paris le vingt et un de la même année mil huit cent cinquante-six.

Etude de M. A. DURANT-RADIGUET, avoué, 7, rue Saint-Fiacre. Suivant acte sous signatures privées, fait double à Paris, le treize septembre mil huit cent soixante-deux, enregistré, M. Louis DE COSTART, et M. Julia TALON.

Etude de M. LECLER, huissier à Paris, rue de Turbigo, 32. Suivant acte sous signatures privées, fait double à Paris le dix septembre mil huit cent soixante-deux, enregistré.

Etude de M. A. DURANT-RADIGUET, avoué, 7, rue Saint-Fiacre. Suivant acte sous signatures privées, fait double à Paris, le treize septembre mil huit cent soixante-deux, enregistré, M. Louis DE COSTART, et M. Julia TALON.

Etude de M. LECLER, huissier à Paris, rue de Turbigo, 32. Suivant acte sous signatures privées, fait double à Paris le dix septembre mil huit cent soixante-deux, enregistré.

Etude de M. LECLER, huissier à Paris, rue de Turbigo, 32. Suivant acte sous signatures privées, fait double à Paris le dix septembre mil huit cent soixante-deux, enregistré.

Etude de M. LECLER, huissier à Paris, rue de Turbigo, 32. Suivant acte sous signatures privées, fait double à Paris le dix septembre mil huit cent soixante-deux, enregistré.

Etude de M. LECLER, huissier à Paris, rue de Turbigo, 32. Suivant acte sous signatures privées, fait double à Paris le dix septembre mil huit cent soixante-deux, enregistré.

Etude de M. LECLER, huissier à Paris, rue de Turbigo, 32. Suivant acte sous signatures privées, fait double à Paris le dix septembre mil huit cent soixante-deux, enregistré.

Etude de M. LECLER, huissier à Paris, rue de Turbigo, 32. Suivant acte sous signatures privées, fait double à Paris le dix septembre mil huit cent soixante-deux, enregistré.

Etude de M. LECLER, huissier à Paris, rue de Turbigo, 32. Suivant acte sous signatures privées, fait double à Paris le dix septembre mil huit cent soixante-deux, enregistré.

Etude de M. LECLER, huissier à Paris, rue de Turbigo, 32. Suivant acte sous signatures privées, fait double à Paris le dix septembre mil huit cent soixante-deux, enregistré.

Etude de M. LECLER, huissier à Paris, rue de Turbigo, 32. Suivant acte sous signatures privées, fait double à Paris le dix septembre mil huit cent soixante-deux, enregistré.

Etude de M. LECLER, huissier à Paris, rue de Turbigo, 32. Suivant acte sous signatures privées, fait double à Paris le dix septembre mil huit cent soixante-deux, enregistré.

Etude de M. LECLER, huissier à Paris, rue de Turbigo, 32. Suivant acte sous signatures privées, fait double à Paris le dix septembre mil huit cent soixante-deux, enregistré.

Etude de M. LECLER, huissier à Paris, rue de Turbigo, 32. Suivant acte sous signatures privées, fait double à Paris le dix septembre mil huit cent soixante-deux, enregistré.

Etude de M. LECLER, huissier à Paris, rue de Turbigo, 32. Suivant acte sous signatures privées, fait double à Paris le dix septembre mil huit cent soixante-deux, enregistré.

Etude de M. LECLER, huissier à Paris, rue de Turbigo, 32. Suivant acte sous signatures privées, fait double à Paris le dix septembre mil huit cent soixante-deux, enregistré.

Etude de M. LECLER, huissier à Paris, rue de Turbigo, 32. Suivant acte sous signatures privées, fait double à Paris le dix septembre mil huit cent soixante-deux, enregistré.

Etude de M. LECLER, huissier à Paris, rue de Turbigo, 32. Suivant acte sous signatures privées, fait double à Paris le dix septembre mil huit cent soixante-deux, enregistré.

Etude de M. LECLER, huissier à Paris, rue de Turbigo, 32. Suivant acte sous signatures privées, fait double à Paris le dix septembre mil huit cent soixante-deux, enregistré.

Etude de M. LECLER, huissier à Paris, rue de Turbigo, 32. Suivant acte sous signatures privées, fait double à Paris le dix septembre mil huit cent soixante-deux, enregistré.

Etude de M. LECLER, huissier à Paris, rue de Turbigo, 32. Suivant acte sous signatures privées, fait double à Paris le dix septembre mil huit cent soixante-deux, enregistré.